

# A.C.I.R.E.Ph.

Association pour la Création d'Instituts de Recherche sur l'Enseignement de la Philosophie

---

(Ci-dessous la reproduction du 4 pages spécial philosophie du SNES de novembre 2000)

## EDITO : LES ENJEUX D'UNE CONSULTATION

### • La consultation, enfin ?

A défaut de consultation par le ministère Allègre, le SNES a consulté deux fois ses syndiqués : sur les principes d'une réforme (suppl. Us 506 d'octobre 99), sur le projet du GTD (suppl. US 509 et US mag 520 de mars-avril 2000). Il en est ressorti un double refus :

- refus des réformes qui, cédant aux injonctions de la logique marchande, en rabattent sur les contenus et l'ambition démocratique
- refus du conservatisme des adversaires de toute réforme qui repoussent toute interrogation sur les contenus d'enseignement, leurs modes de transmission et leur valeur formative

Depuis, le SNES a obtenu du Ministère Lang le rétablissement des consultations, y compris pour le programme de philosophie déjà paru au B.O : **il pourra y avoir des modifications indépendamment de la clause réglementaire sur les délais.**

Quant au nouveau programme, le SNES a toujours dit et clairement fait savoir 1) qu'il était critiquable et devait être soumis aux professeurs de philosophie 2) qu'il constituait néanmoins **une base de réflexion acceptable** pour sortir des difficultés actuelles à condition d'en débattre sereinement.

### • Le contexte de la consultation est préoccupant à plus d'un titre.

1) nous subissons une **nouvelle érosion des horaires en S et en L** contre laquelle nous avons tenté de mobiliser les collègues, mais les autres organisations et associations ont mollement suivi notre action pétitionnaire. L'amendement du SNES pour rétablir les 4 heures en S a été rejeté par le CSE.

2) Allègre s'opposant à toute consultation, le GTD a dû contourner l'obstacle par des rencontres informelles durant 9 mois avec les syndicats, les associations et l'Inspection ; puis, sur la pression du SNES, Lang a enfin accordé une **consultation, mais tardive.**

3) **notre enseignement souffre** : ses conditions sont mauvaises, les enseignants ont souvent l'impression qu'on leur assigne une mission impossible, les polémiques sur le baccalauréat achèvent de décourager.

### • Se saisir de la consultation pour construire l'avenir

Il est clair qu'on ne sortira pas des difficultés actuelles par l'éternel discours sur la « défense de la philosophie ».

Syndicalement, nous pensons qu'il vaut mieux faire des propositions offensives et solidement étayées, travailler à la consolidation et à la transformation positive de l'enseignement philosophique plutôt que de s'en tenir à une défense démobiliée et démobilisante, toujours déjà en retraite, d'un statu quo insatisfaisant.

**Critiquons ce qui doit l'être mais toujours à l'aune de la réussite de nos élèves !** Allons au-delà s'il le faut des questions posées et **faisons des propositions pour réussir avec les élèves.** C'est la démocratisation et le maintien de l'enseignement philosophique à l'école qui sont en jeu, et c'est une singulière responsabilité : saurons-nous contribuer aux transformations nécessaires pour que le plus grand nombre bénéficie *réellement* d'un enseignement émancipateur, autrefois chasse-gardée des élites ?

Le nouveau programme n'esquive pas ces questions. C'est pourquoi il mérite d'être considéré. Il doit aussi être amendé mais pour relever le formidable défi d'une transformation au bénéfice de tous, élèves comme professeurs, de notre enseignement.

Nous disons aussi, que la réflexion sur les transformations souhaitables ne peut se limiter à la consultation en cours. **Comment le Ministère peut-il prétendre vouloir démocratiser l'accès à l'enseignement philosophique quand dans le même temps il réduit ses horaires ?** Comment réussir cette démocratisation sans aborder la question de la place de la philosophie au lycée et de son cantonnement dans la seule classe de terminale ? sans repenser les horaires et les programmes de toutes les séries ? Nous invitons les collègues à y réfléchir et à se saisir de la consultation, au-delà des questions posées, pour imposer cette réflexion.

Cette voie, que nous avons choisie, est certainement moins facile que celle de l'opposition systématique. Mais nous sommes convaincus que les syndiqués du SNES s'y reconnaîtront

Denis Paget, Serge Cospérec.

## Consultation sur le nouveau programme : une occasion à ne pas manquer

Si le SNES préfère, *comme pour les projets précédents*, s'engager dans la discussion, c'est pour des raisons que chacun doit connaître ou se remémorer.

### • Dix ans d'échec des réformes

A chaque projet de programme, renaît le discours voulant faire croire que l'alternative serait entre la destruction radicale de la philosophie (le nouveau programme) et la survie interminable mais rassurante d'un statu quo (l'ancien programme) qui pro-  
roge un enseignement de plus en plus difficile dans sa définition actuelle. Ce discours de « résistance » entraîne pourtant la philosophie dans **un processus de marginalisation croissante** bien plus menaçant pour son avenir qu'un nouveau programme car la **situation de blocage qui en résulte pèse lourd dans le regard porté par l'Institution sur notre enseignement**.

Jouant sur la peur et les réflexes corporatistes, la défense crispée du statu quo **a fait échouer tous les projets de réforme depuis 10 ans** ; elle a aussi montré **son impuissance à défendre** ce qu'elle croyait défendre ; réduction constante des horaires et des coefficients, crise aiguë dans le technique, larvée dans le général, et renforcement dans les Ministères successifs du sentiment que, les choses étant ce qu'elles sont en philosophie, mieux vaut la marginaliser. Logique mortifère au moment où le Ministère réfléchit à la refonte des séries techniques<sup>1</sup>.

Que reste-t-il du rapport de la commission Bourdieu-Gros de **mars 89** ? Faut-il toujours se réjouir de « l'immense victoire » contre le projet Derrida-Bouveresse qui proposait **en 1990 de consolider** l'enseignement philosophique **par son extension** en amont (initiation en 1ère) et en aval de la terminale (premiers cycles universitaires avec possibilité pour les professeurs des lycées d'y enseigner) ? Les éternels slogans sur l'assassinat (déjà !) de la philosophie en ont eu raison<sup>2</sup>. Faut-il se réjouir de l'enterrement du programme du GTD Beyssade (**91-93**), le seul à avoir été dans son intégralité soumis à consultation<sup>3</sup> ? Sans même parler du projet Dagognet (**96-98**) remis après une consultation précipitée sur le quart du texte !

<sup>1</sup> **Ce sont les mêmes qui, opposés hier à l'extension de la philosophie dans le technique, prônent aujourd'hui son retrait**, convaincus qu'ils sont de l'antinomie entre les aspirations du « démos » et les valeurs humanistes de partage des savoirs, d'émancipation et de solidarité. Arguant d'une crise particulièrement sévère, ils proposent de s'en retirer ne mesurant pas que s'enclencherait ainsi une logique d'éviction complète par replis successifs. Il est douteux que les professeurs ainsi libérés soient nourris aux frais de l'État dans le Prytanée. On pourra toujours pleurer sur la baisse des postes au concours et la fermeture des UFR de philosophie.

<sup>2</sup> Derrida écrivait à ce sujet : « *Borné à la seule Terminale, l'enseignement de la philosophie occupe une position d'exception qui est en réalité une position de faiblesse : il est à la merci de toute modification des horaires ou de l'organisation du baccalauréat. Le meilleur moyen de la défendre n'est pas de s'accrocher au statu quo, mais d'exiger une extension...* ». On voit ce qu'il en est aujourd'hui et ce que nous coûte la traditionnelle défense de la philosophie.

<sup>3</sup> Projet qui prévoyait déjà des règles contraignantes pour la formation des sujets de baccalauréat, l'introduction de repères conceptuels, et pour les séries techniques, le principe de

Le SNES est intervenu à chaque fois pour amender les projets avec le souci constant du quotidien de la classe, de l'amélioration des conditions d'enseignement et de la démocratisation effective de l'école. Mais chaque fois, les appels alarmistes à la « résistance », les invraisemblables slogans sur les thèmes éculés mais mobilisateurs de la liquidation de la philosophie, ont eu raison des vellétés transformatrices.

Cette stratégie réapparaît : elle pratique l'amalgame entre la question des horaires et celle des programmes, voire de l'ECJS ou des TPE, pour pousser les collègues à tout refuser en bloc. Elle agite contre toute évidence les mêmes épouvantails (dissertation supprimée, histoire des idées) et use d'arguments *ad hominem* (se servir de Luc Ferry comme repoussoir assure d'un succès plus facile que l'appel que nous lançons à l'examen raisonné du programme)

Pendant ce temps rien n'est réglé : qu'en est-il de notre enseignement ? de nos réussites ? de nos échecs ? qu'en est-il des élèves ? qu'en est-il de la place de la philosophie dans les lycées ? C'est de cela qu'il faut débattre.

Il n'est pas impossible que nous soyons à la croisée des chemins : l'enseignement de la philosophie survivra-t-il longtemps à l'impossibilité de réfléchir sa réforme ?

## LE NOUVEAU PROGRAMME

### • L'ampleur et l'indétermination du programme actuel font problème.

**La liste des notions est devenue un index purement nominal.** La polysémie des notions autorise tous les traitements, toutes les questions et tous les sujets d'examen puisqu'il suffit qu'existe un quelconque lien avec un quelconque sens d'une quelconque notion ! Plus rien n'est hors programme mais le programme est pour cette même raison infaisable. Les cours peuvent être si disparates d'un enseignant à un autre qu'il peut n'y avoir plus rien de commun dans l'enseignement reçu par les élèves. L'Inspection le dit : le programme ne prescrit rien, il n'y a pas, en vérité, de programme.

**D'où le problème récurrent du baccalauréat** : quand il n'y a rien de commun il est difficile d'imaginer une épreuve commune, un sujet d'examen pertinent pour tous. Une évaluation significative est impossible et on se rabat sur le plus petit dénominateur commun, la langue, tout en déplorant le vide des poésies.

**Chez les élèves, les effets sont désastreux** : sentiment que le jour du bac « tout et n'importe quoi peut tomber » ; que rien n'assure la reconnaissance du niveau atteint pendant l'année ; interrogation sur l'équité de l'examen. Ils oscillent entre le découragement et la conviction qu'en philosophie le travail est sans profit ; cette fâcheuse réputation détourne certains élèves de la L. La crédibilité de notre enseignement est atteinte.

Du côté des professeurs, **les consultations antérieures ont montré**, sans exception – qu'ils souhaitaient **le resserrement du programme** afin qu'il soit faisable sans prouesse particulière dans les limites du temps imparti.

---

l'association systématique des notions (nature et culture, opinion et vérité, art et technique, la liberté et la loi, religion et société).

**Il serait donc malhonnête de consulter les collègues sur le programme sans poser ces questions**, c'est pourquoi nous refusons de les occulter. Si nous ne réfléchissons pas aux moyens d'avancer, les élèves désespéreront de leur échec, intérioriseront définitivement leur incapacité à réussir ; ils finiront par se juger incapables de faire de la philosophie et ne voudront plus y consacrer leurs efforts. Le SNES entend traiter tout cela sans fard et sans esquivé.

- **La proposition de réduire le nombre des notions et de les associer**

Nous en défendons le principe contre les autres solutions envisagées (histoire des idées, programme d'œuvres) car c'est un moyen raisonnable de réduire l'indétermination et l'ampleur du programme, donc d'améliorer la faisabilité des sujets de bac, sans porter atteinte à la liberté des professeurs ; un moyen de rassurer et d'encourager les élèves (ils ne travailleront pas « pour rien » et seront bien préparés au baccalauréat *comme dans les autres disciplines*) ; un moyen de les soutenir, de leur redonner confiance sans abaisser le niveau ; le moyen aussi d'avoir du temps pour approfondir les problèmes au lieu d'être contraint soit au survol, soit aux impasses ; le moyen en vérité de soutenir l'enseignement de la philosophie.

Mais, il faut de la responsabilité. **Réduire** le nombre des notions **oblige à choisir** mais comment faire si chacun tient mordicus à telle ou telle « notion » et déclare irrecevable tout programme dont elle serait absente ? **Les associer** pour délimiter plus précisément le champ de la réflexion, **c'est encore faire des choix**, le moyen de faire autrement ? Soit on accepte une détermination raisonnable du programme, soit on en revient à la situation actuelle, au refus d'une association systématique des notions et à ses conséquences.

Il faut bien sûr qu'aucune tendance philosophique particulière ne soit imposée. C'est pourquoi nous n'avons soutenu le projet que lorsqu'il a été acquis que les professeurs seraient consultés et des modifications possibles.

**Soutenir le principe inspirant le programme n'empêche nullement d'en critiquer la mise en œuvre.** Les collègues doivent savoir que, pendant 7 mois, les rencontres entre le GTD, l'Inspection générale, les syndicats et associations ont donné lieu à d'âpres négociations qui ont fait évoluer considérablement le projet. Une fois le projet connu, nous avons consulté les syndiqués **et fait remonter les critiques** : pertinence des associations (« désir et besoin » ; de « l'art et le beau » ? etc) ; interrogation sur certaines absences (autrui, nature et culture en ES, etc.) ; critique des choix de philosophie politique ; **nous avons aussi transmis les propositions** faites par les syndiqués (« langage et pensée » plutôt que « langage et communication » ; « pouvoir, violence et domination », « l'action » plutôt que « l'agir » etc.).

La consultation doit permettre aujourd'hui aux collègues de formuler directement leurs observations et leurs suggestions.

- **Et la liberté du professeur ?**

On a prétendu *que le principe d'associer les notions* portait atteinte à la liberté du professeur.. Certes le champ de la réflexion est **plus délimité**, mais est-ce nouveau ? Dans le programme actuel, des associations existent : en quoi le fait de traiter « nature et culture » plutôt que « nature », ou « théorie et expérience » plutôt qu'« expérience » oblige-t-il à adopter

une thèse naturaliste plutôt que culturaliste, une orientation empiriste plutôt que rationaliste ?

**La liberté de doctrine est entière** comme le choix des textes et références, des conclusions et de la manière de problématiser. **La liberté pédagogique** n'est pas diminuée : choix de la conduite du cours, des exercices et du style d'enseignement. Comment peut-on crier à l'assassinat de la liberté ?

La liberté du professeur n'est pas licence. La responsabilité de l'institution est de **déterminer ce qui doit être enseigné afin que les élèves ne soient pas livrés à l'indéterminé**, voire à l'arbitraire ou à la fantaisie des complexions singulières et qu'ils puissent **savoir ce que l'école attend qu'ils sachent et sachent faire**. Le SNES a toujours dit que la liberté du professeur n'a de sens que corrélée à sa responsabilité devant les élèves.

Derrière la prétendue défense d'une liberté nullement menacée se cache plutôt la revendication d'un programme qui ne prescrirait rien, qui serait donc également incapable de spécifier rigoureusement ce qui est exigible des élèves, creusant davantage encore les maux dont nous souffrons.

- **L'apprentissage du questionnement, de l'argumentation et de l'analyse**

Il faut avoir le goût du paradoxe pour oser soutenir que le programme vise à détruire la dissertation alors que son principe n'a jamais été aussi clairement affirmé !

Et, parce qu'il en va de la démocratisation, le SNES a demandé que l'apprentissage du philosophe **soit inscrit dans les programmes et non dans un quelconque texte d'accompagnement sans valeur réglementaire**.

Pourquoi ?

- **pour défendre de façon cohérente l'exercice de la dissertation** et ne pas être soupçonné de sanctionner ce qu'on n'enseignerait pas ; avant d'arriver en terminale, les élèves ne font presque plus de dissertation et n'ont évidemment jamais appris à faire une dissertation philosophique. Sauf à exiger d'eux l'impossible, il faut bien faire de cet apprentissage l'objet **explicite** de notre enseignement.
- **pour que l'Institution reconnaisse la lourdeur de cette tâche** (déjà effective) et accorde les horaires et dédoublements qu'elle implique
- **pour démocratiser l'école** : refuser d'apprendre aux élèves à dissenter, à argumenter, à questionner ou à analyser sous prétexte que ce serait de la rhétorique ou de la méthodologie étrangère à une démarche « authentiquement » philosophique, c'est renforcer les inégalités sociales en laissant jouer au sein de l'école les mécanismes de la reproduction qui favorisent les héritiers, les détenteurs du capital symbolique, ceux qui sont assurés de trouver dans leur famille les instruments du travail intellectuel que l'école refuse de transmettre<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> cf le deuxième principe du rapport de la commission Bourdieu-Gros de 89 : « ...veiller à ce que l'enseignement ne laisse pas subsister des lacunes inadmissibles...notamment en matière de modes de pensée ou de savoir-faire fondamentaux qui parce qu'ils sont censés être enseignés par tout le monde, finissent par n'être enseignés par personne » précisant qu'il faudrait « livrer à tous les élèves cette technologie du travail intellectuel et, plus généralement, leur inculquer des méthodes de travail rationnelles » parce que ce « **serait une manière de contribuer à réduire les inégalités liées à l'héritage culturel** » Va-t-on soutenir la thèse d'un invraisemblable complot Renaud-Bourdieu visant à dissoudre la philosophie dans la

**Nous sommes convaincus :**

- **que la démocratisation passe par le renforcement du scolaire à l'école**, convaincus que les élèves issus des milieux populaires ont tout à perdre à la déscolarisation qu'entraînent les revendications « libérales » (pas de programme, pas de contraintes, et que les élèves se débrouillent)
- **que le refus** de se soucier des apprentissages au point de vouloir les évincer du programme **sert autant le conservatisme** qui se moque des élèves tout en feignant de s'y intéresser **que le cynisme gestionnaire** qui s'accommode fort bien d'un système moins coûteux
- **convaincus que seule la reconnaissance de ce par quoi la philosophie ne se distingue pas des autres disciplines** – à savoir la progressivité des apprentissages ou le scolaire – **permettra de sortir la philosophie de sa clôture pédagogique et de justifier les revendications** d'horaires substantiels, de dédoublement dans toutes les séries, voire d'extension en première.

L'Institution devrait se saisir de tout cela et organiser la réflexion collective sur les exercices scolaires, leur définition ou leur compréhension : y a-t-il des règles cohérentes propres au genre de la dissertation ? Peut-on les formuler ? Est-il possible de fixer les attentes communes ? De même pour le sujet texte. Et là encore, que proposer ? Tout cela est sérieux et mérite d'être discuté par les professeurs

## • Les questions à ancrage contemporain

Ce n'est pas une demande du SNES. Leur énonciation a soulevé de nombreuses critiques. Mais là encore distinguons. Le principe lui-même peut être intéressant (après tout la philosophie n'est pas étrangère à son époque), la finalité (déterminer une culture philosophique élémentaire commune) mérite sûrement réflexion. Le GTD a tenu compte des observations faites par les syndicats et associations pour que leur formulation n'en fasse pas des questions de cours mais autorise une problématisation libre et *philosophique* (un cours séparé sur ces questions n'est même pas obligatoire pourvu qu'elles soient traitées).

La révision, au bout de 5 ans, et en concertation avec les professeurs, **permettrait un renouvellement** plutôt que d'avoir un programme figé dans le marbre pour 30 ans. C'est la règle dans l'enseignement supérieur et les prépas, pourquoi priver les lycées de cette possibilité ?

Reste à savoir ce que nous voulons et si ces questions ou leur formulation sont pertinentes ou adéquates aux objectifs visés. Là encore, profitons de la consultation pour y réfléchir et se prononcer.

## • Sur les règles de formation des sujets

**Le SNES a demandé au CSE du 25 mai que les sujets de baccalauréat aient un rapport explicite au programme.** C'est bien le moins ! Pourtant rien n'a plus suscité de réactions rageuses que cette règle de bon sens qui dit « *les sujets proposés à l'écrit du Baccalauréat font référence de façon clairement identifiable aux éléments du programme (notions, associations de notions ou questions) de la série considérée* ». Règle si peu contraignante que la suite précise : « *Cette référence, qui peut être explicite ou implicite dans la formulation*

*retenue, ...* ». Fallait-il demander au contraire que les sujets soient sans rapports avec les éléments du programme ?

On a même prédit qu'il y aurait un sujet sur les notions, un sur les associations et un sur les questions alors que le texte l'exclut. Mais faut-il encore *vouloir* lire le texte.

## Pour un débat franc et sérieux

Plutôt que de se lancer dans des polémiques outrancières et stériles, nous invitons les collègues à s'emparer de la consultation pour exiger et promouvoir les transformations propres à consolider notre enseignement.

Par ce 4-pages, nous voulons **poursuivre le débat syndical sur la démocratisation de l'école dans la lignée des mandats de Congrès**. Nous ne croyons pas qu'il soit si facile d'éliminer les questions qui se posent aujourd'hui à l'enseignement de la philosophie. Et parce que nous ne fétichisons aucune analyse, nous soumettons celle-ci, comme les précédentes, à l'appréciation des syndiqués.

Nous invitons chaque syndiqué à prendre sa place dans cette réflexion collective en nous retournant :

1° le questionnaire syndical ci-joint

2° le double de vos réponses à la consultation officielle sur les programmes

(pensez-y c'est un complément important)

---

sophistique ou traitera-t-on enfin sérieusement cette question ?

## Questionnaire syndical.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Lycée : \_\_\_\_\_

### **I Nous vous demandons d'indiquer d'abord votre accord ou désaccord sur les principes en débat**

- 1) sur la réduction du nombre des notions
- 2) sur la délimitation plus précise du programme par l'association des notions
- 3) sur l'inscription dans le programme de la nécessité de l'apprentissage du philosophe
- 4) sur l'introduction de questions à ancrage contemporain visant à déterminer une culture philosophique élémentaire commune
- 5) sur la règle de formulation des sujets de baccalauréat.

En cas de désaccord avec l'un de ces points, pourriez-vous en exposer brièvement le motif et indiquez vos propositions pour répondre aux difficultés qu'il s'agit de résoudre ?

### **II Sur le contenu du nouveau programme :**

- 1) Pensez-vous que l'objectif de resserrement est atteint ? sinon, pourquoi et que proposeriez-vous pour l'atteindre ?
- 2) La division choisie et l'intitulé des grandes rubriques sont-ils satisfaisants ? Sinon pourquoi et que proposeriez-vous ?
- 3) Sur les associations de notions :
  - a) la mise en série suffit-elle à délimiter de façon claire le champ de problème concerné pour que ce soit le même problème qui soit traité d'une classe à l'autre ?
  - b) Dans les associations proposées certaines n'impliquent pas la même lourdeur de contenu (« l'art et le beau » comparé à « droit, morale et politique ») et certaines peuvent paraître plus pertinentes que d'autres, trop indéterminées ou excessivement déterminantes. Que proposeriez-vous de reformuler, de supprimer, de remplacer, d'ajouter ?
- 4) Sur les questions à ancrage contemporain :
  - a) que pensez-vous de celles qui sont proposées ?
  - b) comment concevez-vous leur articulation au reste du programme ?
  - c) qu'auriez-vous suggéré ?
- 5) Que pensez-vous du principe d'un renouvellement partiel du programme tous les 5 ans ?
- 6) Sur la liste des auteurs qui détermine le corpus des œuvres
  - a) Fallait-il supprimer les astérisques discriminant les grands et les petits auteurs ?
  - b) Fallait-il élargir cette liste ?
  - c) Auriez-vous suggéré d'autres auteurs pouvant être lus avec profit en terminale ? Lesquels ?

### **III Sur les TPE et l'ECJS**

- 1) Les TPE : ils sont prévus pour l'an prochain et majoritairement refusés en philosophie. Mais indépendamment de leur définition actuelle, que pensez-vous du travail interdisciplinaire et de l'idée de développer le travail autonome ? Serait-ce possible en philosophie et comment ?
- 2) L'ECJS en 1<sup>ère</sup> : les professeurs de philosophie peuvent participer à cet enseignement. Si vous avez lu le programme de 1<sup>ère</sup>, qu'en pensez-vous ? Le philosophe y a-t-il sa place ?

### **IV Sur l'avenir de l'enseignement de la philosophie en lycée, sa place et ses conditions**

- 1) Des expériences d'enseignement philosophique en **lycée professionnel** sous la conduite de l'Inspection Générale. En avez-vous eu connaissance et qu'en pensez-vous (principe, modalités, conditions, etc.) ?

Actuellement le SNES demande le rétablissement des 4H en S et des 8H en L. Il demande aussi le dédoublement d'une heure dans toutes les séries.

- 1) Faut-il maintenir ces demandes en l'état ?

### 2) **Faut-il envisager une refonte complète des horaires des terminales générales ?**

- a) Au vu de l'évolution de l'ex-T.A, elle-même ex-classe de philosophie, faut-il maintenir un horaire important de philosophie attaché à la L ou faut-il détacher la philosophie de sa traditionnelle liaison avec les « Lettres » et envisager un rééquilibrage des horaires, par exemple 5H dans toutes les séries générales ?
- b) Comment transformer la L pour la rendre plus attractive ? Que pensez-vous de sa caractérisation comme « série *littéraire* » ? Faut-il y introduire des spécialités comme en S ? Lesquelles (sciences humaines, langues, lettres ?) ? Avec quelle dominante en tronc commun et quelle spécialité ?
- c) Que suggérez-vous pour les autres séries générales ES et S ?

### 3) **Pour le technique :**

- a) que faut-il demander comme minimum horaire ? 3 heures dont une dédoublée pour toutes les séries sans exception ? Plus ?
- b) En dehors des horaires, que souhaitez-vous voir modifier prioritairement dans l'enseignement des séries technologiques et quels changements proposeriez-vous ?
- c) Pensez-vous que les élèves de ces séries soient capables, dans leur grande majorité, de faire une dissertation (distinguez éventuellement selon les séries) ? Et si oui, à quelles conditions ?
- d) Pensez-vous qu'il faille un autre type d'exercice et lequel ?

### 4) **Sur l'introduction d'un enseignement de la philosophie en classe de 1<sup>ère</sup>**

- a) Pensez-vous que cela soit souhaitable ou nécessaire ? (expliquez votre réponse)
- b) Comment le concevoir ? Comme une sorte de **préparation** du programme étalée sur 2 ans ou comme un enseignement d'**initiation** ?
- c) Quel pourrait en être, dans ses grandes lignes, le contenu ? les objectifs ? Qu'aimeriez-vous pouvoir y faire ?
- d) Sachant que les horaires des élèves ne sont pas infiniment extensibles, avec quel horaire minimum ?